

EPE –Algérie Telecom –SPA
Direction Opérationnelle de Tipasa
Sous-direction fonction support
Département achat et logistique
Service Achat
Cité administrative AU1 Tipasa
Nif : 000216001808337

**Avis de Consultation (Devis contradictoires)
N°22/AT/DO-TIPASA/2019**

La Direction Opérationnelle de Tipasa, lance une consultation (devis contradictoires) N° 22/AT DO-TIPASA/2019 pour la prestation maintenance électrique à travers la DO de Tipasa.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation à la présente consultation, s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales, qualifiées dans le domaine des prestations maintenance électrique à travers la DO de Tipasa.

Les intéressés peuvent se présenter à l'adresse ci-après et ce pour retirer le devis accompagnés du cachet de l'entreprise :

**Direction Opérationnelle de Tipasa
Sous-direction fonction support
Département achat et logistique
Service Achat
Cité administrative AU1 Tipasa**

Les offres doivent être composées :

- **Registre commerce**
- **NIF**
- **Devis rempli, signé et cacheté**

Les offres accompagnées des pièces réglementaires citées doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°22/2019/AT/DO-TIP**

**« Prestation maintenance électrique à travers la DO de Tipasa »
« À n'ouvrir que par la commission adapté pour les besoins ayant le caractère d'achat »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze jours (15) à partir de la première date de parution du présent avis dans le site WEB d'Algérie Télécom.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La date d'ouverture des plis aura lieu à huit clos, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt jours (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Directeur